

Septembre 2016

Félix vous informe - #1



À L'école Félix-Leclerc, un défi à la fois!

Mot de la direction

C'est avec grand plaisir que je souhaite la bienvenue à toutes les familles de l'école Félix-Leclerc pour une année scolaire qui s'annonce enrichissante!

C'est sous le signe du changement et de beaux défis à relever que nous avons commencé l'année. D'abord, du nouveau personnel s'est joint à notre équipe à titre d'enseignants, de professionnels et de membres du soutien administratif et technique. Ensuite, la rentrée des élèves du primaire s'est amorcée dès le premier jour selon l'horaire régulier. La rentrée progressive a été maintenue pour les petits du préscolaire. Puis, il y a eu l'application des nouvelles mesures de sécurité dans le stationnement de l'école afin de mieux protéger les enfants.

Déjà, je constate que tous, élèves, parents et membres de l'équipe-école, êtes prêts à relever les manches et à vous investir pour améliorer le fonctionnement de l'école et le bien-être de tous et chacun. Ceci s'aligne tout à fait avec le thème de l'année « *À Félix-Leclerc, un défi à la fois!* »

Tout au long de l'année, vous entendrez souvent parler de DÉFI. Il s'agit de quatre Super héros qui aideront les élèves à les rejoindre dans leur groupe.

Il y a **D : pour dépassement** **E : pour esprit d'équipe** **F : pour fierté** **I : pour implication**

Je vous invite à continuer de nous accompagner dans l'épanouissement de votre enfant. Votre implication dans sa vie d'écolier et votre appui dans nos décisions professionnelles font toute la différence dans l'atteinte de sa réussite.

Chaque mois, *Félix vous informe* vous renseignera sur la vie de l'école et vous annoncera les informations pertinentes.

À tous, bonne lecture et surtout une excellente année scolaire!

Jacinthe Massé
Directrice

Organisation scolaire 2016-2017

Pour 2016-2017, l'école compte : ■ 3 groupes de maternelle 5 ans ■ 3 groupes de 1^{re}, 2^e, 3^e, 4^e et 5^e années ■ 1 groupe multiâges de 5^e/ 6^e année ■ 2 groupes de 6^e année ■ 4 groupes de maternelle 4 ans

handicapés ■ 1 groupe adapté d'éveil (GAE) ■ 1 groupe adapté de développement pédagogique (GADP)

Tous les parents sont conviés à l'assemblée générale des parents qui se tiendra le **20 septembre 2016 à 19 h** au local du service de garde. *Voir l'ordre du jour joint à la présente.*

Entre autres à l'ordre du jour : Élection de trois parents au conseil d'établissement de l'école.



AGENDA SCOLAIRE

1. Prendre connaissance du code de vie et des règles relatives à la sécurité des élèves.
2. Signer les autorisations parentales et les engagements inscrits à l'agenda aux pages **PE-22, PE-23 et PE-25**.
3. Votre enfant doit aussi signer son engagement personnel et le code de conduite sur l'utilisation des TIC (**PE-25**).

AUTORITÉ PARENTALE : Seule l'autorité parentale (mère, père, tutrice, tuteur) a légalement le droit de signer tout document que l'enfant apporte à la maison.

COMMUNICATION AVEC L'ENSEIGNANT

L'agenda est l'outil de communication entre vous et l'enseignant. Utilisez-le :

- Si vous désirez laisser un message ou avoir de l'information (ex : absence prévue à l'avance, devoirs et leçons à envoyer à la maison, etc.).
- Pour obtenir un rendez-vous téléphonique ou pour rencontrer l'enseignant. L'enseignant vous répondra aussi via l'agenda.

Vous comprendrez qu'il est impossible de le rencontrer sur les heures de classe alors qu'il est en fonction auprès des élèves. Il se fera un plaisir de vous recevoir au moment convenu.

ABSENCE DE VOTRE ENFANT

Toute absence d'un élève doit être motivée :

- Par une note à l'agenda
- En laissant un message par téléphone au (514) 380-8899 poste 4332. La boîte vocale est disponible 24 heures sur 24.



ARRIVÉE DE L'ÉLÈVE DANS LA COUR D'ÉCOLE

Aucun n'élève ne peut arriver à l'école **avant 8 h le matin et 13 h au retour du midi**, à moins qu'il ne soit inscrit au service de garde ou au service des dîneurs.

L'école n'assure aucune surveillance des élèves avant ces heures, ni responsabilité quant aux incidents qui pourraient survenir sur la propriété de la commission scolaire.



Photo scolaire – 28 et 29 septembre

La prise de la photographie scolaire aura lieu les **28 et 29 septembre 2016**. Voir l'horaire joint.

Retard



Il est important d'être à l'heure à l'école.

Le matin à 8h – Début des cours en classe à 8h08
L'après-midi à 13h – Début des cours en classe à 13h03

Les retards ont un impact négatif à plusieurs points de vue:

- ils perturbent le bon déroulement de la classe ;
- ils provoquent l'interruption de la leçon ;
- ils empêchent l'élève en retard de bénéficier de toutes les minutes d'enseignement auxquelles il a droit.

Si les retards sont trop fréquents, un membre du personnel vous contactera. De plus, afin d'éliminer tout retard de votre enfant sans raison valable, veuillez le motiver par un appel téléphonique au 514-380-8899 poste 4332 ou par un billet explicatif.

DATES IMPORTANTES

À indiquer au calendrier

20 septembre 19 h
⇒ Assemblée générale des parents

23 septembre
⇒ Journée pédagogique

28 et 29 septembre
⇒ Photographie scolaire

10 octobre
⇒ Congé de l'Action de grâce

21 octobre
⇒ Journée pédagogique



Journées pédagogiques: Activités du service de garde

Que votre enfant fréquente ou non le service de garde, vous pouvez l'inscrire aux activités du service de garde lors des journées pédagogiques.

Pour plus de détails, visiter le site web de l'école : felix-leclerc.csdgs.qc.ca

⇒ Service de garde / journées pédagogiques.



Service alimentaire

Le service de traiteur est maintenant disponible. Un délai de 3 jours ouvrables est requis pour commander un repas.

Vous pouvez commander en ligne : <http://lespetitschefssa.com/>

Babillard

AVIS DE RECHERCHE

Besoin urgent de **bénévoles**
pour la bibliothèque de l'école.

Vous-même ou quelqu'un que vous connaissez êtes intéressé à participer à la vie de l'école? Vous pouvez le faire à titre de bénévole à la bibliothèque et au besoin lors des activités générales de l'école.

Donner votre nom et numéro de téléphone par courriel felixleclerc@csdgs.qc.ca
ou téléphoner au 514-380-8899, poste 4331.

Facture des effets scolaires 2016-2017
Prendre note que la facture pour les effets scolaires sera émise dans la semaine du 3 octobre. Un courriel vous informant des différents modes de paiement suivra prochainement.

Présence aux Rencontres des parents
des 1^{er} et 8 septembre 2016
84% des parents ont assisté à la rencontre avec l'enseignant de leur enfant.



HORAIRE DES PHOTOS 2016-2017

MERCREDI		JEUDI	
Heure	28 septembre (jr 4)	Heure	29 septembre (jr 5)
8h15	906	8h15	210
8h35	010	8h35	110
8h55	030	8h55	220
9h15	950	9h15	020
9h25	410	9h25	330
9h55	900	9h55	901
10h15 à 10h30	Récréation	10h15 à 10h30	récréation
10h35	520	10h35	510
10h55	230	10h55	130
11h10	120	11h10	310
11h40 à 13h00	Dîner	11h40 à 13h00	Dîner
13h10	420	13h10	555-655
13h30	902	13h30	903
13h50	630	13h50	620
14h10	530	14h10	430
14h30	320	14h30	

Pour une photo de famille : Fotoplus – téléphone : 450-638-4288

- Vous devez **obligatoirement** contacter Fotoplus avant le 22 septembre 2016 pour un rendez-vous.
- Aucune photo de famille ne sera prise les 28 et 29 septembre sans rendez-vous.

AVIS DE CONVOCATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS



C'est avec plaisir que vous êtes conviés à l'assemblée générale des parents de l'école Félix-Leclerc. C'est pour chacun d'entre nous une occasion de prendre contact avec la vie scolaire de nos enfants et aussi de nous impliquer sur l'un des comités. Soyez présents, nous avons besoin de vous!

DATE :	Le mardi 20 septembre 2016
LIEU :	ÉCOLE FÉLIX-LECLERC
	LOCAL DU SERVICE DE GARDE
	(entrée : côté de la voie ferrée)
	161, boulevard Monchamp
	Saint-Constant (Qc) J5A 2K8
HEURE :	19h00

ORDRE DU JOUR

1. **Mot de bienvenue et ouverture de l'assemblée**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 15 septembre 2015**
4. **Informations de la directrice**

- 5. Explications sur la composition et les fonctions des différents comités liés à l'école**
 - 5.1 Conseil d'établissement
 - 5.2 Comité de parents
 - 5.3 Organisme de participation des parents
 - 5.4 Bénévolat

- 6. Élections au conseil d'établissement et au comité de parents**
 - 6.1 Nomination d'un président d'élections
 - 6.2 Nomination d'un secrétaire d'élections
 - 6.3 Procédures de mises en candidature au conseil d'établissement
 - 6.4 Élection des parents au conseil d'établissement
 - 6.5 Élection du représentant au comité de parents et son substitut au comité de parents

- 7. Formation d'un organisme de participation des parents (OPP)**
 - 7.1 Décision de formation d'un organisme de participation des parents
 - 7.2 Procédures de mises en candidature
 - 7.3 Élection des parents

- 8. Varia**

- 9. Questions de l'assemblée**

- 10. Levée de l'assemblée**

Alexandre Villeneuve
Président